



## Indemnité d'arbitrage régional - saison régulière

INDEMNITES PAR ARBITRE EN € TTC					
CATEGORIE	DEGRE 1	DEGRE 2	DEGRE 3	DEGRE 4	DEGRE 5
U11	10	10	10	10	10
U13	15	15	15	15	15
U15	15	15	15	15	15
U17	20	20	20	20	20
U20	X	30	30	30	30
LOISIRS	15	15	15	15	15
N4	20	20	20	20	20
N3	X	50	50	50	50

### Nota Bene :

#### Différences entre un Degré 1 et un Degré 2 :

Un **Degré 1** a moins de 16 ans et doit répondre correctement à au moins 18 questions sur 35 posées.

Un **Degré 2** a plus de 16 ans et doit répondre correctement à au moins 26 questions sur 40 posées. S'il répond correctement à au moins 18 réponses sans dépasser 26 bonnes réponses, il obtient de **Degré 1**.

Le critère principal étant l'âge, le tarif est identique pour les D1 et D2.

Un arbitre ne peut officier dans sa catégorie de jeu, il doit y avoir une catégorie d'âge d'écart.

Exemple : Un U15 peut arbitrer un match U13.